



ÉDITORIAL

ÉLECTIONS AU CA

CHERCHEZ L'ERREUR !?

Lors des récentes élections au Conseil d'Administration au Groupe La Poste, nous étions 247 055 électeurs-électrices, réparti-e-s en 2 groupes : employé-e-s (classes I et II) et cadres (classes à partir de III) pour élire « nos » 7 représentant-e-s du personnel, un siège étant réservé à un-e cadre.

Après résultats, la quasi totalité des sièges (**6 sièges sur 7**) est occupée par un ou une cadre, soit 85,7 %, magie électorale. Entre cadres tout est possible.

C'est vrai que le nombre d'employé-es n'est que de 187 875, soit seulement 76,05 % de l'ensemble du personnel.

Pour rappel, la CNT PTT avait appelé à ne pas aller voter pour cette mascarade, la preuve ! la participation a d'ailleurs été de 62 %, chiffre historiquement bas.

Alors dans ces conditions il est préférable de consacrer toute son énergie à la préparation d'une riposte d'ensemble qui sera le seul moyen de faire entendre notre voix. Nous ne battons la Direction que sur le terrain social.

UN SEUL VOTE : CELUI POUR LA GRÈVE UNITAIRE ADOPTÉE EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES !! NON A LA MASCARADE ÉLECTORALE, OUI A LA LUTTE SOCIALE !!

POST-REORG A LYON03

(On est en 2015... Et alors ? Ou qu'est-ce que l'action syndicale ?)

DEUXIÈME JOUR DE REORG.

Après trois-quarts d'heure d'un TG laborieux, que j'ai renoncé à apprendre sur un indicateur de tri obscur et brouillon, je retourne sur ma position rallongée à merci, dans un slalom impeccable entre des caisses oranges blindées, des caisses grises simples, doubles, triples, et je découvre en sus un Tétris de colis, le double des 10-15 attendus. Une désorganisation sans précédents qui atteint des sommets de boîtes en carton.

Devant un tel bazar tant spatial qu'organisationnel (peut-être y aurait-il fallu encore plus de réunions que les rencontres quasi-quotidiennes de cadres...), un ras de bol légitime agite l'air des équipes, d'obscurs nuages se lèvent à l'horizon. Un mouvement général pousse les collègues vers un directeur « affairé » à trier des recommandés et autres objets suivis... EN TENUE DE FACTEUR ! Hilarité contenue...

Le but de ce déplacement massif est de comprendre la raison d'un tel bazar, et d'exiger des solutions, sans posture « militante », sans agressivité manifeste. Juste un grand ras-la-casquette.

Le directeur, auparavant « si proche de nous », « dans le même bateau », se crispe soudain :

-*JE TRAVAILLE* (ce qui sous-entend que les collègues présent(e)s ne sont venu(e)s faire qu'un aimable numéro de clown, sans doute).

Devant l'insistance polie du personnel assoiffé de réponse, demandes portées par la voix d'un militant CGT, le « facteur comme les autres » tente alors une fine, subtile et ingénieuse manœuvre de division. En s'en prenant vertement au susdit représentant :

-*Je sais ce que vous essayez de faire, mais c'est quoi ces méthodes, ça ne marche plus comme ça* (propos qui complète le désormais fameux « la lutte de classe n'existe plus » et le délectable « on est en 2015 »)

Se produit alors une saine réaction des collègues, que l'on pourrait qualifier de « B.A-ba syndical », de « conscience de classe » ou de « faudrait voir à pas pousser mémé dans les orties avec les colis », au choix :

-*Non non, ce n'est pas seulement le copain du syndicat qui vous interpelle, c'est l'ensemble des collègues...*

Une fermeté tranquille qui coupe l'herbe sous le pied du premier des facteurs : il ne peut plus nous resservir son « y'a pas de méchant patron et de gentil syndicat » (comprendre « y'a un gentil patron et des méchants syndicats »)

Du coup, recul de la direction sur le nombre de colis à trimballer, laissé au libre jugement de chaque facteur car on est des « pros »... Ne soyons pas dupes, jusqu'à la prochaine pression sur les collègues.

La morale de cette petite histoire, c'est que le syndicat, ce n'est pas une entité floue et has-been qui ne pense qu'à mettre des bâtons dans les roues d'une gentille direction. C'est juste des collègues qui s'unissent pour agir et défendre leurs intérêts (ce qu'on nomme vulgairement 'la lutte de classe').

En 2015, comme en 1974, comme en 1936, comme en 1886, rien n'a changé : le seul moyen de résister et de gagner des améliorations de nos conditions de travail, c'est l'action, le nombre et la solidarité.

DERNIÈRE MINUTE !

A l'instar de tous les capitaines de navire qui l'ont précédé à Lyon 03, le pilote du bateau a déserté le pont, une fois la réorg passée.

BRÈVES

Mr ÉCOLO :

Lors de son discours à cette visite de Bellecour, Wahl s'est félicité avec Collomb de la convention signée avec la ville qui verra tous les véhicules du 2ème arrondissement passer à l'électrique. Encore une occasion pour la poste de communiquer sur le développement durable, l'écologie et la voiture propre. Mais Mr Wahl a oublié de préciser s'il acceptait d'enterrer dans son jardin les déchets d'uranium radioactif liés à cette surconsommation électrique (75% de l'électricité française est nucléaire) et de stocker dans sa cave les batteries au lithium inutilisables qu'il faut régulièrement changer.

UNE PRIME DE 250 EUROS !!!

Encore une surprise à la poste !! une prime de 250 euros est proposée dans les 1er, 3ème et 5ème arrondissement pour accompagner leur restructuration et l'arrivée des colis. Mais cette générosité nouvelle est « sous condition » et donc pleine d'arrière pensées : « pas de jour d'absence dans les deux mois qui suivent la réorganisation ». Cette prime à donc pour seul objectif de dissuader ceux qui par désaccord avec la restructuration aurait l'idée de se mettre en grève ou en arrêt maladie (cf. le nombre record d'arrêts lors de la dernière restructuration du 4ème). Quand à ceux qui voudraient absolument cette grosse carotte, ils ne leur restent plus qu'à espérer que l'épidémie de grippe et de gastro arrivent en janvier cette année.

VIF DÉBAT A LA C.N.T. !

La section CNT-PTT a décidé après un débat long et parfois animé de ne pas organiser de collecte auprès des postiers pour offrir une nouvelle chemise à messieurs Gagey et Broseta, cadre et DRH de Air-France. Par contre, à leur demande express, elle s'engage à leur fournir 2 t-shirts CNT afin qu'ils retrouvent un peu de décence

LA VIE DES CADRES

DE PLUS EN PLUS DE CADRES AU COURRIER ?

C'est l'impression que nous avons dans les travées, il est intéressant de regarder précisément les chiffres. Comparatif 2005 / 2014 :

- Nombre total d'agents à la Poste 303041 / 231 347 soit -71 694 en 10 ans (-23,7 % en 10 ans)
- Nombre total d'agents au courrier 181 908 / 146 337 soit - 37 011 en 10 ans. soit environ la moitié des emplois qui ont été supprimés. Cela signifie donc que les collègues du réseau, services financiers ou autres ont souffert autant que les agents du courrier de la baisse des effectifs.
- Nombre de cadres supérieurs au courrier 4923 / 7809 soit + 2886 .
- Nombre de cadres de classe 3 au courrier 13671/ 12 225 soit - 1446.

Donc le nombre d'encadrants de proximité a lui aussi diminué en même temps que le nombre d'agents du courrier.

Moralité de ces statistiques : seul le nombre de cadres supérieurs au courrier a augmenté.

Dans quel but ? Réaliser des études pour supprimer encore plus d'emplois ?

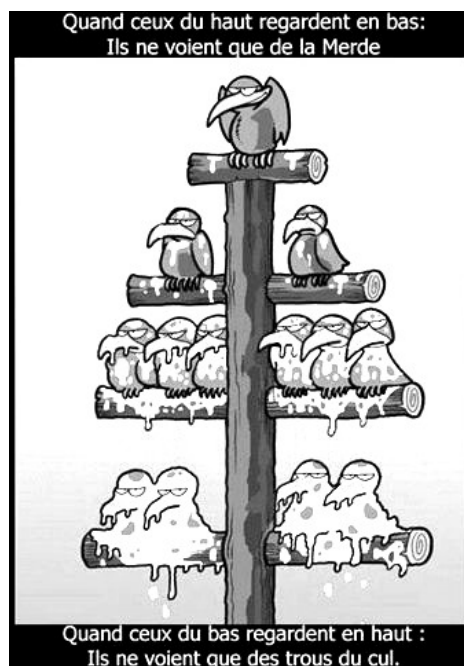
Lyon 03 PPDC

Depuis décembre 2014, le Service Départ, deuxième en nombre d'objets après la Défense, est sans chef d'équipe, l'arrivée du nouvel encadrant étant effective depuis le 1^{er} octobre 2015. Ce service dispose de deux pilotes prod, mais, Ô ironie !, le pilote en chef a lui même été absent durant 10 mois ; la solution postale : un « faisant fonction » jouant aux chaises musicales se joint au burlingue du pilote restant, avec grade de 1.3, très compétent au demeurant. Il se retrouve parfois seul pour tout gérer : répondre au téléphone, les camions, les pannes de machine, les plannings , etc... Et, et fermer le soir l'établissement, les cadres se couchant très très tôt. Lourdes responsabilités vous en conviendrez qu'il a exercé en tout 2 années, congés, d'autres pilotes non remplacés. Cela nous amène à plusieurs réflexions, la première étant qu'on peut très bien faire tourner un service sans cadre, sans chef, avec seulement des postes de techniciens et nous les manards. Donc pourquoi ne pas avoir toutes le même salaire, bordel ! Car le 1.3 qui remplace et bien avec les responsabilités, ben, il est payé 1.3. Bon ils lui ont fait l'aumône, quelques jours en RC, royal quoi ! Ce qui provoque une seconde réflexion, nos cadres grappillent grave de la tune. Faisons les comptes :

Un poste de 3.1 qui disparaît pendant 9 mois .

- Un 2.3 remplacé par un 2.2 durant 10 mois.
- Un 2.2 remplacé par un 1.3 pendant 24 mois.

Et le 1.3 qui ne glandait pas avant de « jouer au faisant fonction », il est remplacé par qui ? Vous avez pigé, évidemment, personne. Une position de 1.3 grattée pendant 2 ans.



T'additionnes, JACQUES POTE !

Pas de chef d'équipe pas de Briefs (slips pour femme en français) ou très peu. Carence du Management (contrôle en français) chez l'équipe départ. Nos slips hebdomadaires passent à l'as, le Contrôleur en chef de la Société Anonyme du Groupe la Poste International ne doit certainement pas être au courant. Vous imaginez si il savait ça, alors qu'il a formé ses sous contrôleurs aux slips pour que dalle. Encore de la caillasse jetée par les fenêtres des burlingues.

BRÈVES

VILLEURBANNE 1^{ER} MARS ET COLIN :

Gestion ad vitam æternam (jusqu'à la fin des temps en français) de la précarité. La gestion des effectifs du service Départ-Collecte est depuis des années au top. Tous les jours la Poste gère la précarité, pérennisant des heures sup. Car savez-vous que la moyenne des positions en heures sup s'élèvent à : 12 positions pour 12 positions à combler. Oui t'as bien lu, 12 positions qui doivent être quotidiennement prises par des qualifards.

QUALITÉ DE SERVICE

Du fait de la précarité, au service départ (cf la vie des cadres), aucun colis n'est flashé. Du fait de la précarité, au service départ (cf la vie des cadres), aucun recommandé n'est flashé. Du fait de la précarité, au



service départ (cf la vie des cadres), des restes quotidiens sont là stockés comme des âmes en peine dans les locaux en attendant le lendemain ou le surlendemain qu'un qualifard daigne s'occuper d'eux. Là on capte pas du tout, mais alors pas du tout, lors des messes de la propagande postale que nous subissons toutes et tous, les célèbres ETC (écoute tout couillon), nous avons bien entendu : TOUT POUR LE CLIENT. Alors merde, notre cerveau patine, nous subissons des hallucinations collectives : des pochettes affranchies par dizaine non traitées, la « clientèle reine » qui ne peut suivre ses objets

précieux, des jours de retard.

Que nenni, impossible ! Et bien si, avec la Poste tout est possible.

Mr PROPRE :

Surprise à la grande poste de Bellecour ce mercredi 12 septembre. Les sols ont tous été décapés ! Fini le terne et le gris place au blanc et au propre. Le lendemain miracle ! Dépoussiérage général des casiers, et réparation du rideau automatique de l'entrée. Vendredi ça continue, la cour, les façades, l'entrée grand public sont nettoyés à grande eau. On a su jeudi que ce regain d'intérêt pour le propre n'avait rien à voir avec nos conditions de travail, mais avec la venue, le vendredi 14 du grand PDG de la poste Wahl lui-même.

Moralité : ne demandez plus en vain à votre responsable le nettoyage des casiers, demandez la venue de Wahl. Vous aurez les murs et les sols en prime !

SURRÉALISME POSTAL :

Travaux à Montchat (pas celui de la CNT) : Description de la situation : Durant 2 mois la place de Montchat, celle du château et de la Poste, sont en travaux total ; les ouvriers creusent, raclent, bouffent les trottoirs, même les crossovers des bourgeois ne peuvent plus y accéder, entourant la place de grillage.

Les différentes collectes s'en trouvent affectées. Car la porte latérale de service n'est plus accessible que par un demi-trottoir et surtout aucune place pour se garer. Collecte qui récolte moult paquets et pas mal de courrier, nécessitant des structures (CE30).

Gestion des cadres : Un courriel du receveur de Montchat informant la direction de Lyon 03 que les véhicules pourront se garer dans un endroit donné et faire 70 m à pied. Le vaillant collecteur se pointe, la susdite place est prise par les grilles, merde. Où se garer ? Bloquer la rue ? Trottoir ? Rue très passante dans laquelle circulent des bus. Trottoir, avec un hayon, ben ça bloque tout. Manœuvrer lors de la sortie des classes et bien c'est franchement dangereux. Les cadres informés, en gros, démerdez-vous, bloquez la rue. C'est pas eux qui stressent avec les klaxons des voitures, des bus, les insultent des gens. Car tu bloques la rue entre 5 et 10 min.

Mais là où ça devient franchement comique, c'est quand nos poteaux ouvriers raclent notre demi-trottoir restant. On se retrouve avec du sable et des cailloux. Tu t'es déjà vu avec des structures remplies jusqu'à la gueule, lourdes à faire rouler sur du sable et bien c'est coton et surtout pas dangereux du tout. « Idée Poste » : structure tout terrain avec harnais de sécurité, on a pas été prévenu du dépeçage du demi-trottoir. Le côté positif c'est que des gens veulent nous aider, nous plaignent, EUX.

Car pour nos gestionnaires, c'est pas la même. Déjà il a fallu qu'on râle, qu'on s'offusque, qu'on menace de ne plus se rendre sur le Mont, pour qu'un léger frémissement encadré souffle jusqu'aux oreilles du receveur du Montchat. Avec des propositions de dingue : passage des objets par le burlingue évitant ainsi l'ensablement. Rien évidemment d'où qu'on s'gare. Réponse du receveur : NON. En cause la Sainteté Sécurité et l'image de marque. Par contre que nous risquions notre sécurité, des personnes passantes, l'image de bloquer la rue, là, un rêve, une illusion, un mensonge... Une collectrice voyant le receveur responsable lui expliquant tout le bazar quoi, vous voulez savoir sa réponse ?

Et bien nous ne vous la donnerons pas, la bienséance, nos oreilles chastes ne nous permettent pas de révéler.

Échange de courriels entre cadres, il n'en ressort rien, si, on vous aidera.

Ce qui devait arriver arriva : une collègue traînant des colis de 30 kilos c'est péter le dos.

Bilan : un mois et demi d'arrêt de travail et peut-être des conséquences futures. Qu'en tirer ?

1. nous ne pouvons compter sur les cadres, seulement sur nous, l'entraide, le collectif entre manards ;
2. que leur propagande contre les accidents de travail, de la poudre aux yeux,
3. que nos conditions de travail, ils s'en cognent. Lutte de classe, toujours d'actualité!



LA POSTE NIE L'ACCIDENT DE TRAVAIL

*Plus y a de chefs, plus y a d'ordres donnés
Plus y a d'ordres donnés, plus y a de risques de contre ordres possibles !*

C'est ce qui s'est passé à Lyon fin juillet dernier.
Un chef donne un ordre, puis un autre chef donne un autre ordre un peu après. Incompréhensions, discussions puis choc émotionnel

Infirmierie fermée. Le médecin traitant a, ensuite, immédiatement diagnostiqué un accident de travail (ici, accident de service pour l'agent qui est fonctionnaire) dû au choc émotionnel subi.

Pendant sa contre visite, le médecin de contrôle à Bellecour, a reconnu l'accident du travail.

42 jours après la réunion de cette commission de réforme, c'est niet, la Poste, par l'intermédiaire du directeur du centre, décide de ne pas reconnaître l'accident de service.

Parmi les pseudo-prétextes invoqués, "*il y a 2 ans, quand tu as demandé à changer tes horaires de travail, on a accepté. Il y a un an, quand tu as demandé un aménagement de ton poste de travail (en changeant de place dans le service), on a accepté : tu vois bien que tes chefs s'occupent bien de toi !! Et pis tu as repris le boulot sans souci, (le médecin t'a reconnu apte), donc ce qui s'est passé en juillet n'est pas un accident de travail*"

Donc on peut penser que si tu t'étais cassé la jambe au taf et que tu reprends le boulot avec un plâtre, tu vois bien que ce n'est pas un accident que tu as eu puisque tu rebosses !

Moralité : La Poste ne veut reconnaître pas que la désorganisation ou la réorganisation de ses services amène quelquefois, souvent, toujours (barrez la ou les mentions qui ne convient pas) du stress et des tensions entre les agents et les chefs et débouche sur des arrêts maladie, sans les lier avec le travail. La Poste refuse de reconnaître que dans ces situations ce sont bien d'accident de travail et d'accident de service qu'il convient de parler.

Si cet agent avait été salarié, ce n'est pas la boîte qui aurait pris la décision de reconnaissance ou non de l'accident de travail, mais la CARSAT, organisme de la Sécurité Sociale, donc non dépendante de La Poste.

Nous ne pouvons que rappeler que tout événement (entraînant un arrêt de travail) se déroulant au travail ou lié au travail doit être considéré comme un accident de travail. On peut également avertir le CHS-CT, même si c'est à la boîte de le faire

L'agent (fonctionnaire) a décidé de contester cette décision auprès du Tribunal Administratif.



À LIRE OU À RELIRE...

Le Droit à la paresse

Paul Lafargue

Paressons en toutes choses, hormis en aimant et en buvant, hormis en paressant.

Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis des siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture. Au lieu de réagir contre cette aberration mentale, les prêtres, les économistes, les moralistes, ont sacro-sancifié le travail. Hommes aveugles et bornés, ils ont voulu être plus sages que leur Dieu ; hommes faibles et méprisables, ils ont voulu réhabiliter ce que leur Dieu avait maudit.

Confédération Nationale du Travail - Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

Tel : 04 78 27 05 80 - <http://www.cnt-f.org/>

Pour vous abonner à *l'affranchi* ou recevoir 3 mois gratuits le *combat syndicaliste*, mensuel de la CNT envoyez vos coordonnées à cnt.ptt69@cnt-f.org ou à l'adresse ci-dessus